



groupement des professeurs et éducateurs
d'aveugles et d'amblyopes

Rapport d'activité

2025

2025, en quelques mots,

2025 aura marqué le début des célébrations des 200 ans du code braille, code indispensable pour permettre aux personnes très malvoyantes ou aveugles d'accéder à la connaissance, au sens premier du terme, mais aussi à l'information, à la culture, à l'autonomie. Comme chaque année depuis plus de 60 ans, nous avons organisé nos journées pédagogiques. Cette année, elles eurent lieu à l'IME la Pépinière à Loos.

En 2010, le gpeaa était déjà présent en ces lieux pour aborder la question des « Troubles Envahissants du Développement (TED), autisme et DV ».

Avec pour titre « **Parcours de l'enfant déficient visuel avec trouble(s) associé(s) : propositions pédagogiques et éducatives d'accompagnement** », les 61èmes journées pédagogiques ont permis de se pencher sur les évolutions de l'accompagnement pour les élèves porteurs de TND (qui intègrent les anciens TED).

Cette thématique s'inscrit dans le plan de création de 50 000 nouvelles solutions dont l'un des axes est de prendre en considération les besoins spécifiques de publics en situation de polyhandicap, avec Troubles du Neurodéveloppement (TND) et/ou troubles psychiques.

Comme à l'accoutumée, ces journées ont été l'occasion de partager nos expériences, nos questionnements, nos doutes et nos réussites. Et ainsi permettre d'explorer des pistes concrètes : des accompagnements différents, l'adaptation des supports pédagogiques, la force du travail en équipe pluridisciplinaire, le travail en réseau avec les familles et les partenaires.

Cette année, nous avons également voulu mettre à l'honneur deux des plus fidèles administrateurs : Francis Boé, arrivé au gpeaa en 1976, et Marie-Luce Garapon, depuis 1986.

Olivier Hernout
Président du GPEAA

Sommaire

Ce document réalisé annuellement présente les activités réalisées au cours de l'année passée et les orientations à venir

1. notre histoire.....	4
2. notre fonctionnement.....	5
2.1. Les adhésions individuelles et les abonnements structure	5
2.2. la gestion du GPEAA	7
3. nos activités	8
3.1. les journées pédagogiques.....	8
3.2. les publications.....	10
4. la communication.....	12
4.1. les participations extérieures	12
4.2. les partenariats	12
4.3. Participation à projets.....	13
4.4. le site internet.....	13
4.5. la page facebook.....	13
4.6. Profil LinkedIn	13
4.7. Les nouvelles du GPEAA	14

1. notre histoire

Le GPEAA, Groupement des Professeurs et Educateurs d'Aveugles et d'Amblyopes, est une section du GIAA, Groupement des Intellectuels Aveugles et Amblyopes.



En 2020, le GIAA a changé de nom et est devenu apiDV Accompagner Promouvoir Intégrer les Déficlients Visuels.

Né en 1953 de l'initiative de plusieurs étudiants non-voyants, malvoyants et voyants, le GIAA s'est attaché dès ses origines à faciliter l'accès aux études supérieures des jeunes aveugles ou malvoyants. Les étudiants devenus à leur tour enseignants ont alors fondé le GPEAA en 1964.

Depuis 1964, le GPEAA reste fidèle à ses engagements auprès des jeunes déficients visuels et garde pour objectif essentiel de fédérer les professionnels de l'éducation et de la pédagogie.

La gestion de notre groupement est organisée depuis sa fondation par un Comité d'Administration avec une représentation des instituts, des établissements et des structures gestionnaires du secteur médico-social et de l'Éducation nationale.

Depuis 1964, les journées pédagogiques ont été proposées en alternance à Paris et en régions et le bulletin pédagogique (devenu revue pédagogique en 2017) a été publié sans arrêt jusqu'à nos jours avec les nécessaires modifications au fil du temps (revue numérique depuis le début des années 2020).

Les différentes rencontres organisées ou informelles et les réponses données aux questionnaires de satisfaction lors de nos journées pédagogiques nous confortent toujours dans la nécessité de maintenir ces moments d'échanges de pratiques.

Notre groupement rassemble des professionnels chargés de l'accompagnement des jeunes déficients visuels et aveugles de la naissance à 20 ans. L'évolution des lois sur le handicap, des différentes formations initiales des professionnels, des rapports société et handicap, des technologies spécialisées, mais aussi l'apparition de nouveaux métiers ont entraîné des modifications fondamentales de l'accompagnement des jeunes handicapés visuels.

2. notre fonctionnement

2.1. Les adhésions individuelles et les abonnements structure

Pour maintenir nos actions, notamment l'organisation des journées pédagogiques annuelles, la fidélité des adhérents et des abonnées, ainsi que la régularité du règlement de la cotisation sont importantes.

Les tarifs restent inchangés :

- Adhésion individuelle : 30€ (incluant l'adhésion à apiDV)
- Abonnement structure : 80 €

Les avantages associés à cette adhésion ou cet abonnement sont :

- Avantages : Accéder aux 3 revues pédagogiques par an.

- Bénéficier d'une réduction lors de l'inscription aux Journées Pédagogiques.
- Envoyer des articles ou des infos à publier dans la revue pédagogique ou sur le site.
- Publier des offres d'emploi d'enseignants et d'éducateurs sur nos réseaux (site internet, Facebook, LinkedIn) (réservé aux structures abonnées !)

De plus, les adhésions donnent droit à :

- Participer au vote de renouvellement des administrateurs.
- Présenter sa candidature comme administrateur.
- Devenir adhérent d'apiDV : Les adhérents sont invités à participer à l'Assemblée Générale d'apiDV et à voter pour le renouvellement de ses administrateurs (en plus de ceux du gpeaa).

En 2025, le GPEAA comptabilisait 29 adhérents et 22 abonnés.

2.2. la gestion du GPEAA



Répartition géographique des administrateurs

Les administrateurs sont des professionnels de la déficience visuelle, en activité ou en retraite et sont tous bénévoles. Leur représentation géographique permet de diffuser et de recevoir des informations venant de diverses régions. Actuellement, le GPEAA compte 9 administrateurs (sur les 12 sièges possibles), originaires d'un peu partout en France. Le mandat est de 3 ans et un renouvellement partiel est organisé tous les ans.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour compléter notre comité.

Les réunions du Comité d'Administration ont lieu au siège d'apiDV (Paris 7^{ème}) en moyenne 4 fois par an. Ce sont des moments d'échanges sur le fonctionnement du GPEAA, sur sa gestion et son développement, l'organisation des journées pédagogiques et de toutes nos activités (revue pédagogique, participation à des colloques et journées d'études...) auxquelles tous les administrateurs participent. Ce sont aussi des moments de questions et d'échanges sur nos pratiques spécifiques.

En 2025, trois réunions du Comité d'Administration se sont déroulées en présentiel dans les bureaux d'apiDV (sur la journée, 6 heures). Entre ces réunions, six visioconférences ont été organisées afin de permettre les échanges et l'organisation des journées pédagogiques (d'une durée comprise entre 2 et 4 heures chacune).

Pour évoluer dans nos fonctionnements, apporter de nouveaux points de vue sur notre groupement et son développement, nous comptons sur vous !

3. nos activités

3.1. les journées pédagogiques

Formation continue reconnue, nos journées pédagogiques constituent le moment phare de nos activités et le fil rouge de nos actions annuelles.

Depuis 2024, nous ne sommes plus certifiés Qualiopi, en raison du cout et des implications d'organisation que cela implique pour nos petites structures de bénévoles.

Ces journées rassemblent des participants, adhérents au GPEAA ou non, de France métropolitaine et outre-mer et des professionnels européens francophones.

Le nombre des participants augmente régulièrement depuis quelques années.

- Quelques chiffres (participants payants)

2017 : 90 (Marseille)

2018 : 110 (Paris)

2019 : 100 (Nancy)

2020 : 130 (visio)

2021 : 170 (visio)

2022 : 65 (Paris)

2023 : 51 (Strasbourg)

2024 : 61 (BnF, Paris)

2025 : 60 (Loos)

Qui participent aux journées pédagogiques ?

60 % des participants viennent pour la 1^{ère} fois. Leur participation à nos journées pédagogiques est motivée le plus souvent par le thème proposé. Ils recherchent aussi des informations plus générales et souhaitent surtout avoir des échanges avec des professionnels de la déficience visuelle.

Les inscriptions, en plus de la reconnaissance de ces moments d'échanges et de diffusion d'informations, représentent un apport financier indispensable à notre fonctionnement tout au long de l'année.

3.2. les publications

Via notre site, toutes les publications sont accessibles directement, depuis votre compte suite à l'adhésion ou suite à la commande et au paiement en ligne.

Nous sommes toujours ouverts aux propositions de thèmes que vous souhaiteriez voir aborder, et d'articles autour de la pédagogie, de l'éducation ou des dispositifs concernant nos pratiques. N'hésitez pas à nous contacter.

Les actes des journées pédagogiques

Les présentations des interventions par les conférenciers lors des congrès ont évolué. Depuis quelques années, l'appui de supports visuels s'est généralisé et diversifié et a pris une place prépondérante et incontournable.

Le document transmis par les intervenants se limite souvent à cette présentation très visuelle qui ne se prête pas à une présentation écrite des actes.

Depuis 2017, le GPEAA présente donc les actes sur notre site. Les participants aux journées reçoivent un mot de passe qui leur permet de les consulter et de les télécharger sur notre site.

Les actes depuis 2003 jusqu'à 2010 inclus sont en libre accès sur notre site pour tous.

Les actes de 2011 à 2025 sont en vente en version numérique.
(Plus d'infos sur notre site : www.gpeaa.fr)

La revue pédagogique

La revue pédagogique est éditée 3 fois par an (mars, juin et novembre), elle est proposée en version numérique uniquement depuis janvier 2020. Pour les déficients visuels, la version pdf n'étant pas toujours accessible, une version Word est proposée sur simple demande.

Chaque numéro présente un dossier et des chroniques.

Pour alimenter les connaissances et l'information de tous par tous, nous attendons vos participations !

Les revues pédagogiques de 2020 et avant sont en libre accès. Les revues plus récentes sont proposées en vente à tous à l'unité.

(Plus d'infos sur notre site : www.gpeaa.fr)

Les numéros spéciaux

Ce sont des publications en vente hors abonnement.

Ces numéros présentent des personnalités du monde de la déficience visuelle qui ont marqué l'histoire par leurs écrits ou leurs actions et qui marquent les fonctionnements actuels. Des thèmes et sujets d'actualité de la déficience visuelle sont aussi retenus et traités.

Tous les numéros spéciaux sont présentés sur notre site et vous pouvez les commander en version numérique directement.

(Plus d'infos sur notre site : www.gpeaa.fr)

4. la communication

4.1. les participations extérieures

De nombreux congrès ou diverses rencontres spécialisées sont organisées régulièrement par des structures ou associations de la déficience visuelle.

Ces moments d'informations, de mises à niveau de compétences ou de découvertes, d'échanges de pratiques enrichissent le quotidien professionnel et tissent des liens entre les différentes structures ou associations.

Notre groupement participe à ces rencontres et par nos différents moyens de communication contribue à notre rôle de passeurs d'informations (journées de l'ATAF, de l'ariBA, Sens de l'Emploi, webinaire et journées de l'ALFPHV, Journées de l'INSEI, ...).

Au niveau européen, un administrateur du gpeaa participe à l'ICEVI – Europe (The International Council for Education of People with Visual Impairment) en tant que représentant national pour la France.

4.2. les partenariats

Le GPEAA entretient des relations privilégiées ou des liens de réciprocité avec de nombreuses instances, des associations, des établissements en France métropolitaine et outre-mer, en Europe. Une convention de partenariat est signée avec l'AFPHV (Association de Langue Française des Psychologues spécialisés pour Personnes Handicapées Visuelles), depuis 2016.

En 2023, nous avons concrétisé de nouvelles conventions avec l'ATAF (Association des Transcripteurs - Adaptateurs

Francophones), ainsi qu'avec l'ANPEA (Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles).

4.3. Participation à projets

Depuis 2025, le gpeaa, représenté par son président, participe au projet MathsDV, qui a pour vocation de développer une solution logicielle, capable d'identifier et de reproduire les symboles et formules mathématiques en synthèse vocale et en braille.

4.4. le site internet

Notre site internet présente toutes les activités de notre groupement et a vocation à évoluer et s'enrichir avec vos remarques, vos informations et vos questions sur notre adresse contact. www.gpeaa.fr

4.5. la page facebook

Pour être au plus près des échanges avec tout le public intéressé par nos activités une page facebook vous apporte des informations sous un autre format et une autre relation.

4.6. Profil LinkedIn

Depuis fin 2024, vous pouvez aussi nous retrouver sur LinkedIn. Notre profil permet de transmettre les informations de notre groupement (annonce des journées, sortie de notre revue pédagogique, ...) mais également de partager les informations relatives à l'accompagnement des élèves déficients visuels et les partages d'expérience et l'évolution des pratiques de nos métiers.

4.7. Les nouvelles du GPEAA

Diffusée régulièrement depuis janvier 2021 à tous nos contacts, ce message vous tient informés de nos actualités, et de celles de nos partenaires. Vous pouvez vous y inscrire depuis notre site www.gpeaa.fr



groupement des professeurs et éducateurs
d'aveugles et d'amblyopes